

INAUGURATION DE LA MAISON CITOYENNE D'ÉQUIHEN-PLAGE

Samedi 27 juin 2026 – Canton d'Outreau

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que je suis aujourd'hui parmi vous pour inaugurer cette Maison Citoyenne, un équipement qui porte particulièrement bien son nom. Car derrière les murs que nous inaugurons aujourd'hui, il y a avant tout une ambition : celle de rassembler, de créer du lien, de permettre aux habitants de se rencontrer, de partager, de construire ensemble des projets au service de leur commune.

Dans une période où les fractures peuvent parfois sembler plus nombreuses que les occasions de se retrouver, offrir un lieu comme celui-ci est un acte fort. C'est faire le choix de la proximité, de la solidarité et de la confiance dans l'engagement citoyen.

Je tiens à saluer le Maire et son équipe municipale qui ont porté ce projet avec conviction. Vous avez su imaginer un équipement moderne, fonctionnel et ouvert sur les besoins d'aujourd'hui.

Une salle polyvalente, des espaces réservés aux associations, un espace ludique, un bureau de coworking, des équipements adaptés aux pratiques sportives et culturelles... Rien n'a été laissé au hasard pour faire de cette Maison Citoyenne un véritable cœur de vie pour Équihen-Plage.

Au Département du Pas-de-Calais, nous croyons profondément que ce sont ces équipements de proximité qui font la qualité de vie d'un territoire. Ils permettent aux associations de grandir, aux bénévoles de s'investir, aux habitants de tisser des liens et aux plus jeunes comme aux plus âgés de trouver leur place. C'est précisément la vocation du Fonds Départemental de Solidarité Urbaine. Lorsque nous avons décidé d'accompagner cette opération à hauteur de 250 000 euros, nous n'avons pas simplement financé un bâtiment. Nous avons choisi d'investir dans le vivre-ensemble. Parce que chaque euro investi dans un équipement qui rapproche les habitants est un

investissement utile. Un investissement qui produit de la cohésion sociale, de la confiance et de l'attractivité. Mais cette Maison Citoyenne regarde également vers l'avenir. Vous avez fait le choix d'une construction exemplaire sur le plan environnemental. Isolation performante, pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques, récupération des eaux pluviales, autoconsommation énergétique, suivi en temps réel des consommations... autant de choix qui démontrent qu'il est possible de concilier transition écologique et maîtrise des dépenses publiques. C'est exactement la philosophie que nous défendons au Département : accompagner les communes dans des projets durables, responsables et économes. Et ce n'est pas la première fois que nous avançons ensemble.

Ces dernières années, nous avons accompagné le développement du camping municipal de La Falaise, sa modernisation, son extension, puis plus récemment la réhabilitation de l'aire de camping-cars. Parce qu'investir dans le tourisme, c'est aussi soutenir l'économie locale, les commerces, les emplois et l'attractivité de notre littoral.

Nous accompagnons également la jeunesse à travers le dispositif Sac Ados, qui permet à de nombreux jeunes de vivre leurs premiers départs en autonomie dans d'excellentes conditions. Notre présence auprès des communes ne se limite pas aux financements. Grâce à Ingénierie62, nous sommes aussi aux côtés des élus pour les conseiller, préparer les projets, imaginer les solutions les plus adaptées aux réalités locales.

C'est cela, le Département : un partenaire fidèle, disponible et concret.

Monsieur le Maire, vous m'avez récemment fait part de vos préoccupations concernant la salle de sport voisine. Je connais l'importance de cet équipement pour les nombreux clubs, les scolaires et les manifestations sportives qui y sont organisées. Nous regarderons naturellement ce dossier avec toute l'attention qu'il mérite, comme nous le faisons chaque fois qu'un projet répond à un véritable besoin du territoire.

Parce que notre responsabilité est d'accompagner les communes, particulièrement lorsqu'elles portent des projets utiles à leurs habitants.

Mesdames et Messieurs, cette Maison Citoyenne n'appartiendra réellement ni au Département ni à la commune. Elle appartiendra à celles et ceux qui vont lui donner

vie : les bénévoles, les associations, les familles, les jeunes, les sportifs, les habitants d'Équihen-Plage. Ce sont eux qui, chaque jour, feront de ce bâtiment un lieu vivant, accueillant et utile. Je forme le vœu que cette Maison Citoyenne devienne un lieu où l'on échange, où l'on apprend, où l'on s'entraide, où l'on construit des projets communs. Un lieu où l'on fait vivre cette valeur qui est au cœur de l'identité du Pas-de-Calais : la solidarité.

Je vous remercie, souhaite une longue vie à cette belle Maison Citoyenne et adresse toutes mes félicitations à celles et ceux qui ont contribué à sa réalisation. Vive Équihen-Plage !